



LES LOUPS

En 1751, sous le règne de Louis XV dit le bien-aimé, la vie des habitants de Latillé rythmée par les saisons s'organisait en fonction de l'essor commercial, s'il n'était pas obéré par les guerres, la disette, les maladies et les aléas météorologiques. Les guerres de succession de la Pologne et de l'Autriche venaient de se terminer. A cette époque, les fermes souvent délabrées n'assuraient pas convenablement l'habitat des humains et le gîte des animaux composant le cheptel, ovins, bœufs, jument poulinière, basse-cour qui passaient l'hiver dans les étables et écuries afin de prévenir les attaques des loups. Les bâtiments étaient fermés avec soin et une pièce de fer armée de piquants acérés barrait les petites ouvertures, et interdisait

Le passage du prédateur.

Au printemps, les laboureurs, penchés sur leur araire, tout en chantant leurs bœufs, s'employaient à mettre en forme les terres arables ensemencées au cours des couvrailles de l'automne précédent. Les borderies et les métairies d'une superficie de 10 à 20 hectares constituaient la majorité des exploitations. La toponymie de la carte I.G.N. 1727 ouest, mentionne 2 lieux appelés : « Les Bruyères » et un autre intitulé : « Les Brandes ». Cet état des lieux confirme l'existence de territoire que les loups pouvaient parcourir. Cinquante pour cent de la paroisse de Latillé était occupé par les terres où poussaient les ajoncs, genêts et bruyères. La chaux peu employée ne permettait pas un rééquilibrage basique des terres souvent acides. Le Marquis de la Chèze sur les conseils d'un technicien envoyé par l'intendant de Blossac au cours des années 1760 introduisit sur ses terres la charrue lourde et employa la luzerne et le trèfle pour la mise en valeur des prairies épuisées par une mise en culture continue des céréales. L'instrument précité permit un labour profond et l'arrachage des souches d'ajoncs. Cependant les brandes continuèrent à occuper les sols de notre commune jusqu'à la 2^{ème} guerre mondiale.

Il était donc coutumier d'employer les jeunes hommes à garder les ovins dans les brandes dès le printemps venu pour qu'ils s'engraissent naturellement en broutant l'herbe tendre et les jeunes pousses des plantes supérieures. La loi préconisait de ne pas employer les jeunes filles à cet emploi. Le pâtre devait surveiller ses animaux et éloigner les loups affamés qui essayaient d'isoler et tuer une bête et parfois le gardien pour s'en repaître. Afin de s'acquitter de cette tâche il disposait de peu de moyens. Il pouvait allumer un feu, taper sur un tronc, quitter ses sabots et les frapper l'un contre l'autre pour effrayer le canidé. Il ne devait surtout pas se pencher ou s'accroupir car le fauve pesant entre 15 et 80 kilogrammes profitait de cette situation d'infériorité pour l'occire et le dévorer.

Le 24 avril 1751, Jacques Chénier, gagé au Lac noir chez Gaude (Magdeleine) Chenuau fut attaqué par un loup d'une taille exceptionnelle et dévoré. Le tocsin sonna certainement à Latillé et dans les paroisses environnantes car deux loups terrorisaient la région et avaient déjà tué environ 30 enfants ou jeunes gens de 12 à 17 ans sur le territoire de 10 à 12 paroisses. Le 30 avril 1751 un loup de sexe mâle est tué par les habitants de Latillé auprès des restes de Jacques Chénier. Ces faits sont relatés dans les registres paroissiaux établis par l'abbé Marot. René Lucas qui était certainement le lieutenant louvetier commis à la chasse rapporte que la bête fut apportée à l'intendance de Poitiers pour expertise. Nous n'en saurons pas plus car la plupart des fonds de l'intendance brûlèrent dans l'incendie des archives départementales de la Vienne au début du 20^{ème} siècle. La louve qui l'accompagnait, repérée par ses hurlements fut tuée le 2 mai 1751 par les habitants de Benassay alors qu'elle achevait de manger une jeune fille. Elle était pleine de cinq petits. Elle fut certainement abattue près de la Maison Neuve, lieu situé près de la forêt de Montbeil entre La Tournerie et La Minotière car cet endroit est encore appelé par les anciens : « pête loup » ; peut-être le lieu où les coups de fusil ont pété pour abattre le prédateur.

Il faut savoir que sur l'ensemble de la province du Poitou, il fut tué pendant l'année 1751 environ 1200 loups. Cette situation perdura jusqu'à la Révolution malgré les efforts de la monarchie pour contenir l'abondance de ces animaux. L'organisation des chasses et battues était alors confiée aux lieutenants louvetier dépendant de l'intendance qui convoquaient les habitants des paroisses pour faire du bruit et placer les quelques personnes connues pour leur calme, leur précision au tir et leur bon sens et les autoriser à utiliser un fusil au passage du fauve. Cela pouvait demander quelques jours. L'emploi des pièges et des poisons ainsi que l'organisation méthodique de battues et le droit de chasse permanent pour les chasseurs de loups des deux sexes ainsi que les chasses à courre organisées par des châtelains possesseurs de chiens de races poitevine contribuèrent à éradiquer ce nuisible vers la fin du 19^{ème} siècle.

Jacques Chénier était né à Latillé le 14 juillet 1738. Il était le fils de Thomas Chénier et de Jeanne Fradet.

Son frère Pierre lui survécut et fonda une famille. Ses autres frères et sœurs étaient décédés avant 1751 ainsi que sa mère, victimes de la vie rude de ce milieu du 18^{ème} siècle.

Cet événement a été relaté par l'abbé Loth, curé de Latillé dans les pages de « Notre Clocher » de juin 1964 et par M. Philippe Rivière, correspondant de presse dans son article paru dans Centre-Presses du 10 août 1995.

Nous proposons en accord avec la municipalité de Latillé que la rue principale du village du Lac noir porte le nom de Jacques Chénier.

Bibliographie et documents :

Actes Baptêmes, Mariages, Sépultures 9^E 147/2 Archives départementales de la Vienne.
Carte IGN 1727 ouest (Coulombiers).

Histoire du Poitou du Limousin et des Pays Charentais chez Privat Editeur Avril 1976.

Histoire de la France rurale, tome 2. Edition du Seuil Octobre 1992.

Histoire de la population française, tome 2. Presses universitaires de France Mai 1995.

La chasse aux loups et la destruction des loups en Poitou aux XVIII^e et XIX^e siècles par le Lieutenant-colonel Chevallier-Ruffigny. Bulletin Société des Antiquaires de l'Ouest, 1938.

Des moutons et des hommes. Société Archéologique et Historique, Montmorillon 2^e trimestre 1981.

Michel ALLERY

Association « Les Amis du Bourg de Latillé »

27 Octobre 2012



Photos des loups : www.bdm.typepad.com/photos/photos_de_loups

Montage : Arlette PRUVOT

Parentèle de Jacques CHENIER (sosa)

Né le lundi 14 juillet 1738 à Latillé (86).

Décédé le samedi 24 avril 1751 à Latillé (86), Le Champ Chénier.

2 Parents

- CHENIER Thomas, Sosa 1 (b. 1708 + 1770)
- FRADET Jeanne (° 1705 + 1749) x 1730 *POTET Pierre*, x 1737 *CHENIER Thomas*

4 Grands-parents

- CHENIER Jean, Sosa 2
- OLIVIER Jeanne, Sosa 3 - - FRADET Louis
- LESAIGES Radégonde

5 Frères & sœurs

Enfant(s) de *CHENIER Thomas* et de *FRADET Jeanne* :

- CHENIER Pierre (° 1741)
- CHENIER Jeanne (° 1744 +1745)

Enfant(s) de *POTET Pierre* et de *FRADET Jeanne* :

- POTET Magdeleine (b. 1731)